



Numéro 40 / juillet 2020

# Le Noirmont Info

---

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre :  
*Le Noirmont Info n° 40*  
en vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas d'y porter.

Le conseil communal

---

## Administration / ouverture guichet

lundi au mercredi	8h-12h – 17h-18h
jeudi	8h-12h
vendredi	8h-12h – 14h-17h

📞 secrétariat	032 953 11 15
📞 caisse	032 953 11 16
📞 cont. hab. /AVS	032 953 12 15
Courriel	commune@noirmont.ch

[www.noirmont.ch](http://www.noirmont.ch)

## Vacances d'été.

**Nos bureaux seront fermés du  
20 juillet au 10 août 2020**

**Espace polyvalent fermé à tous les  
utilisateurs du 13 juillet au 3 août 2020**

## BREVES DES SERVICES COMMUNAUX

### ADMINISTRATION INFORMATIONS

#### CONTRÔLE DES HABITANTS

##### Annonce à la Commune

Nous rappelons l'obligation d'annonce pour le dépôt des papiers dans les 14 jours suivant votre arrivée. Il s'agit également de nous annoncer *tout changement d'adresse même si le changement est sur la Commune* et tout départ.

##### Propriétaires de chien

La Commune assure le suivi dans la base de données fédérale AMICUS dès lors les propriétaires de chiens sont astreints à s'annoncer au bureau communal. Les annonces doivent également être faites pour tous les changements liés à des événements tels que notamment : changement de propriétaire, mort du chien, don du chien à un tiers.

##### Passeport / carte d'identité

Nous vous suggérons de vérifier la validité de vos documents d'identité. Dans le cas où vous devez les renouveler, il s'agit de vous adresser au :

**Bureau des Passeports et des légalisations**  
1, Rue du 24 Septembre  
2800 Delémont  
Tél. 032 420 50 05

Prendre rendez-vous soit par téléphone ou par Internet par [www.jura.ch/passeport](http://www.jura.ch/passeport)

## **INSCRIPTION AU CHÔMAGE**

Afin de revendiquer des prestations de l'assurance-chômage, il appartient à l'assuré-e de se présenter à sa Commune de domicile au plus tard le premier jour pour lequel il prétend à l'indemnité de chômage (avec la carte AVS).

Durant la période estivale l'Office régional de placement du district (ORP Saignelégier) sera fermé.

Une déviation téléphonique sera mise en place via l'ORP Porrentruy atteignable au :

☎ **032 420 39 40**

## **INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL**

### **MAIRIE**

**Administration générale – police et police des constructions - action sociale - finances – zone AIC - PAL**

**Dicastère M. Claude Kilcher, maire**

**L'année 2020** débute par la reprise de nos séances du Conseil communal. L'Assemblée communale est agendée au 27.01.2020 où les budgets de fonctionnement et d'investissement sont acceptés par les citoyens présents ainsi qu'une baisse de la quotité d'impôts, passant de 1.8 à 1.7. Malheureusement, la pandémie annule la séance d'information à la population, concernant le projet « Detech 4 » agendée au 17 mars.

**Durant les mois de janvier et février**, j'ai représenté notre Commune à six assemblées générales de nos sociétés locales et régionales. Les festivités de Carnaval ont rencontré un large succès populaire, ce fut la dernière manifestation de ce début d'année organisée dans notre région.

**Dès le 13 mars 2020**, le Conseil Fédéral annonce le semi confinement dans notre pays avec la pandémie du Covid-19. Nos activités politiques sont réduites, certains dossiers sont mis en veille dans l'impossibilité de nous réunir.

Avec le soutien et la disponibilité de notre personnel administratif, nous relayons les recommandations fédérales et cantonales par la parution de 4 tout-ménage, afin de protéger l'ensemble de notre population. La priorité est donnée à tous les retraités, 250 téléphones ont été faits aux personnes vulnérables et/ou isolées, nous avons également veillé sur notre jeunesse en contrôlant dans les différents quartiers qu'il n'y ait pas de rassemblements.

Durant cette période j'ai pris la liberté de visiter quelques personnes isolées avec toutes les précautions nécessaires.

Je profite de remercier notre Gouvernement pour son approche rapide et ses décisions efficaces face à ce virus ainsi que le Service de la santé publique, le délégué aux affaires communales et l'Etat-Major Général en cas de catastrophes pour les informations transmises durant ces longues semaines de confinement.

MERCI à vous, chères citoyennes et chers citoyens pour votre attitude et respect par les efforts consentis.

Afin d'être disponible chaque jour, c'est à travers notre région que je me suis ressourcé par de longues balades grâce à une météo favorable et c'est avec plaisir que je vous ai rencontré et ai partagé quelques relations amicales.

**Dès le 11 mai 2020**, les premières phases de déconfinement ont commencé, où chacun a retrouvé peu à peu sa liberté. CONTINUONS tous ensemble à respecter certaines règles, de distanciation notamment. C'est à ce prix que l'ensemble de notre population partagera à nouveau ses habitudes familiales et sociales. Dès la fin mai, le Conseil communal reprend ses activités par l'organisation de ses séances physiques dans la Salle des Combles de l'école primaire. C'est avec plaisir que nous retrouvons nos collègues pour délibérer et réactiver nos dossiers, idem pour certaines commissions.

**Début juin**, notre bureau administratif retrouve son horaire normal et accueille avec les précautions nécessaires tous les citoyens.

Par mesures sanitaires et d'entente avec les Toétché nous renonçons à la Fête d'été où le Conseil communal invite traditionnellement les nouveaux citoyens, les nouveaux habitants ainsi que les méritants.

En terminant ce message, le Chant du Gros annonce officiellement son annulation pour cette édition 2020. C'est une énorme frustration pour Gilles Pierre et son comité en préparation depuis de longs mois, mais le Festival revient l'année prochaine, c'est promis !

A la veille de la pause estivale, merci à chacun de m'avoir épaulé dans ma fonction de Maire durant cette période particulière durant laquelle personne ne pouvait, en ce début d'année, prédire que la santé serait notre principal thème et ceci au niveau mondial.

Que ces prochaines vacances vous procurent de belles rencontres sociales et familiales et qu'elles vous permettent de vous évader ici ou ailleurs pour découvrir des paysages dans notre région et particulièrement dans notre pays.

Claude Kilcher

## **EAUX – STEP et canalisations – PGEE – PGA – déchets**

**Dicastère Mme Florence Girard**

### **L'eau ne coule pas toujours de source**

...

Depuis quelques années, les restrictions d'eau peuvent être prononcées à tout moment. Mieux vaut prévenir que guérir !

Nous comptons sur le sens des responsabilités de chaque consommateur pour limiter sa consommation d'eau...

(Geste ecol'eau : cf Noirmont infos décembre 2018 [www.noirmont.ch](http://www.noirmont.ch))

### **GESTE ECOL'EAU ...**

L'eau est un bien essentiel à l'homme. Chaque année des millions de litres sont perdus à cause de mauvaises habitudes et de méconnaissances. En étant responsable on peut, chaque jour, réaliser des économies conséquentes. En mettant bout à bout ces petits gestes du quotidien, nous pouvons éviter la perte d'une immense quantité d'eau. Chaque petit effort aura ses conséquences sur notre approvisionnement.

## **UTILISATION DE L'EAU DE PLUIE**

Afin d'économiser des ressources précieuses et de l'argent, il est conseillé d'utiliser l'eau de pluie qui de plus tombe gratuitement du ciel. L'eau de pluie douce est particulièrement adaptée pour les machines à laver, les toilettes, les travaux de nettoyage et l'arrosage. En utilisant l'eau de pluie, vous renoncez à jusqu'à 50 % d'eau potable si précieuse.

Certes, des installations plus spécifiques sont proposées pour l'utilisation d'eau de pluie dans le ménage, et tous les locataires ne peuvent y avoir accès, mais la récupération d'eau de pluie pour l'arrosage des fleurs et du jardin est à la portée de tous.

Faites de la pluie votre beau temps !!!



## **Piscines privées**

Lors de remplissage de piscines privées de plus de 5 m<sup>3</sup>, vous êtes priés de prendre contact avec notre fontainier **Daniel Baumann par tél 079 438 68 70, par SMS ou par Whatsapp**. Primo, de grandes quantités d'eau distribuées peuvent engendrer un problème d'approvisionnement et secundo, éviter des soupçons de fuites d'eau. Merci de votre compréhension.

Vous trouverez une directive et un règlement cantonal en matière de protection des eaux pour l'usage privé de piscine. Ce dernier est à disposition sur le site de la commune [www.noirmont.ch](http://www.noirmont.ch) ou du canton <https://www.jura.ch/DEN/ENV/Formulaires-et-directives.html> → permis de construire → ENV EA06 Directives piscines privées

Cependant, nous nous permettons de rappeler les points ci-dessous relatifs au mode d'évacuation des eaux et éviter une pollution du sol.

## 1. Eaux de baignade

Lors de vidanges, lorsque les conditions locales le permettent, l'eau du bassin sera infiltrée superficiellement avec passage au travers de la couche d'humus végétalisée ou déversée directement dans une canalisation d'eaux claires (ou pluviales) ou dans un cours d'eau.

Aucun produit de traitement désinfectant de l'eau ne sera ajouté aux eaux de baignade dans les deux jours précédant la vidange du bassin.

La teneur en chlore de l'eau infiltrée dans le sol ou déversée dans un cours d'eau ou une conduite d'eaux claires ne peut excéder 0.05 mg/l. En cas de dépassement de cette teneur, on ajoutera préalablement 5 g de thiosulfate de sodium (hyposulfite) pour 1 m<sup>3</sup> de capacité du bassin.

## 2. Eaux de nettoyage

Ces eaux résultent de l'entretien du bassin vide et sont chargées en produits de nettoyage, acide ou eau de javel. Elles sont donc considérées comme polluées et doivent être évacuées par le biais des canalisations d'eaux usées. Aucune infiltration superficielle ou déversement de l'eau dans le milieu naturel n'est autorisé.

## 3. Eaux de lavage des filtres

Peu importe le mode de filtration (à sable, à diatomées, à cartouche, etc.) ces eaux considérées comme polluées doivent être évacuées dans les canalisations d'eaux usées. Aucune infiltration superficielle ou déversement de l'eau dans le milieu naturel n'est autorisé.

Traitement au cuivre par ionisation (traitement électro-physique) ou autre procédé. Les traitements à base de cuivre sont très polluants. Une installation de prétraitement des eaux visant à retenir le cuivre est nécessaire avant le rejet de ces dernières dans les canalisations d'eaux usées.

## **PRESERVEZ L'EAU AU QUOTIDIEN... TOUS UNIS VERS LA STEP**

Tous les tuyaux d'évacuation du ménage se rejoignent pour conduire les eaux usées à la STEP. Ainsi, TOUT ce qu'on déverse dans nos éviers, baignoire et WC doit être traité en aval pour éviter de polluer. Malgré ces traitements, on détecte dans nos eaux une variété toujours plus grande de substances synthétiques difficilement dégradables :

**les micropolluants.** Ils sont notamment issus de nos activités quotidiennes :

*Lessive – Vaisselle - Entretien du ménage - Soins du corps – Maquillage – Bricolage – Jardinage*

Pour préserver l'eau et l'environnement, il est essentiel de supprimer l'utilisation des produits polluants tels que produits ménagers, détergents, solvants, colles, produits phytosanitaires, en fait tous les produits dangereux pour la santé et l'environnement. En cas d'utilisation de ces produits, il convient de les utiliser en suivant les prescriptions et les évacuer comme des déchets spéciaux des ménages.

(cf mémento déchets spéciaux)

Les produits que l'on ne doit pas jeter dans l'évier ou toilettes :

- Tous les restes de repas
- Huile végétale et minérale
- Médicaments
- Lingettes
- Tampons
- Serviettes hygiéniques
- Pampers
- Cutips ou coton-tige pour oreille
- Piles
- Litières animaux
- Désherbants ou engrais
- Huiles de vidanges neuves ou usées
- Hydrocarbures
- Essence à détacher
- Fonds de pots de peinture ou de vernis
- Insecticides domestiques
- Tous les produits dangereux pour la santé



Nous insistons sur les lingettes humides, les tampons et les serviettes hygiéniques qui ne doivent pas être jetés dans les toilettes.

## **Campagne cantonale**

### **« micropolluants 2020 »**

Dans ce cadre, le 17 juin 2020, 84 captages d'eau du Jura ont été échantillonnés, en amont des procédés de traitement (eaux brutes). La commune du Noirmont est concernée pour nos sources ainsi que le SEF (Syndicat des eaux des Franches-Montagnes). Les 150 substances analysées sont pour la grande majorité des produits phytosanitaires. Le chlorothalonil (fongicide) fait partie du programme.



N'ayant pas reçu les résultats à ce jour, nous reviendrons sur le sujet au prochain Noirmont Infos.

Les analyses eaux potables, eaux usées, sont publiées sur le site de la Commune du Noirmont [www.noirmont.ch](http://www.noirmont.ch) et par affichage à la Commune.

Notez que l'on utilise souvent le terme pesticide en lieu et place de celui de produit phytosanitaire ou inversement. Il existe plusieurs grandes catégories de produits phytosanitaires :

- les herbicides sont destinés à lutter contre les « mauvaises herbes » ;
- les fongicides servent à combattre les maladies causées par des champignons ou par des organismes filamenteux parasites
- les insecticides ciblent et insectes ravageurs mais qui se retrouvent dans notre eau potable !!!

### Le Lorno.... C'est quoi ?

C'est un système de surveillance du réseau d'eau et de détection de fuites installé sur la commune du Noirmont. Daniel Baumann, notre fontainier, a dû apprivoiser cet outil innovant qui mesure le son directement dans l'eau. Le système surveille le réseau jour et nuit et offre une détection permanente des fuites grâce à un système fonctionnant 24h/24 et 7j/7. Ainsi, Daniel Baumann est informé en continu de l'état du réseau de distribution d'eau. En voici le résultat :

Pourcentage de fuites sur la commune :

2017 10 %

2018 9 %

2019 4.9 % sur une moyenne de 160'000 m<sup>3</sup>/an

Faites le calcul ...



## Ecopoint

La période « coronavirus » et les mesures prises pendant le confinement ont quelque peu perturbé vos habitudes concernant l'évacuation des déchets. Un merci particulier à vous tous de votre compréhension et de votre patience.

### Deux nouvelles bennes à textiles

A ce jour, quatre bennes Tex-Aid sont installées à l'Ecopoint, Rue de la Côte, Rue des Alisiers et Gare CJ pour la récolte de textiles et chaussures. Dès le 1er juillet 2020, deux nouvelles bennes Tell-Text seront disponibles à côté des actuelles Tex-Aid de l'Ecopoint et de la rue de la Côte. Chaque citoyen aura la possibilité de choisir la distribution des textiles et chaussures déposés.

**Tex-Aid** [www.texaid.ch](http://www.texaid.ch)

Croix-Rouge suisse – Secours Suisse d'hiver-Solidar Suisse – Caritas – Kolping Suisse – Entraide protestante suisse

**Tell-Text** [www.telltex.ch](http://www.telltex.ch)

Aide suisse aux montagnards – Fondation Village d'enfants Pestalozzi – Aide suisse aux paralysés  
Les colis pour l'aide aux montagnards : Il s'agit d'une prestation gratuite destinée aux habitants des régions de montagne suisses.

Bel été et bonnes vacances à tous...

*Florence Girard*

## **FORÊTS – ENVIRONNEMENT – PÂTURAGES – ECONOMIE RURALE**

**Dicastère : M. Pierre-Emmanuel Lüthi**

### **JARDINS VIVANTS, GUIDE PRATIQUE**

Nous profitons de ce Noirmont Info pour faire la promotion du guide pratique Jardins Vivants publié ce printemps par l'Office de l'Environnement. Ce guide, visuellement attractif et riche en découvertes, a pour vocation de nous aider à réduire l'utilisation de pesticides et de préserver la biodiversité. Il devrait trouver sa place dans chaque ménage, pour chaque personne qui se demande ce qu'elle peut faire pour réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement.

Voici les chapitres offerts par ce guide :

Action 0 : Un jardin sans pesticides

Action 1 : Prairie fleurie

Action 2 : Gazon fleuri

Action 3 : Haie indigène

Action 4 : Arbres fruitiers

Action 5 : Favoriser la petite faune

Action 6 : Nichoirs

Action 7 : Hôtel à insectes

Action 8 : Papillons

Action 9 : Jardin potager

Action 10 : Compost

Action 11 : Mare

Action 12 : Et au balcon ?

Action 13 : Toits et façades végétalisés

Action 14 : Perméabilisation des sols

Ce guide est disponible en libre accès sur le site [www.jura.ch](http://www.jura.ch), rechercher « jardins vivants ».

Pour ceux qui préfèrent une version papier (36 pages), la Commune se fera un plaisir de vous en offrir un exemplaire. Vous pouvez venir le retirer en personne au bureau communal. Vous pouvez également le commander par téléphone ou par courriel et il vous sera livré par la poste.

*Pierre-Emmanuel Lüthi*

## **JARDINS VIVANTS GUIDE PRATIQUE**



## **TRAVAUX PUBLICS – H18 – VOIRIE – ECLAIRAGE – ROUTES ET CIMETIERE**

**Dicastère : M. Gabriel Martinoli**

### **Centre du village (carré du village)**

Le dossier avance à satisfaction et d'ailleurs lors de l'Assemblée communale du 7 septembre prochain vous en saurez plus sur cette réfection et vous aurez à voter sur le crédit de réalisation.

### **Réfection des routes du village et Métairies**

Comme habituellement, nous allons gravillonner prochainement certains tronçons des routes du village et des métairies.

Un soin particulier sera apporté à la Route du Bois de Ban, à partir du "Coin Pique-Nique" en direction de la Ferme Tanner.

Merci de votre compréhension pour les quelques inconvénients que ces travaux vous occasionneront.

### **Route de la Goule**

Les travaux importants débutés ce printemps sur les lots 9b2 et 9b3 (dépenses votées lors de l'Assemblée communale du 27 janvier dernier) arrivent à leur terme (poses des glissières de sécurité prévues d'ici fin juillet).

Cette route mérite une surveillance régulière.

### **Lampadaires du village et Métairies**

Le remplacement des derniers luminaires au sodium par des lampes Led est en cours de réalisation.

*Gabriel Martinoli*

## **AGENDA**

Se référer au site communal, l'agenda sera mis à jour selon les directives liées à la crise sanitaire encore non réglée à ce jour. Merci pour votre compréhension.

## **AUTRES**

### **Ludothèque Le Noirmont**

#### **C'est quoi ?**

Un endroit où des centaines de jeux et jouets sont mis à disposition pour le prix de 30.- par année civile et par famille. Vous pouvez emprunter un jeu ou jouet par personne de la famille inscrite pour une durée d'environ 1 mois (exemple : un couple avec 2 enfants peut prendre 4 jeux).

Vous pouvez aussi venir louer des jeux pour un événement particulier (anniversaire, mariage, ...) sans faire d'abonnement préalable.

#### **Pour qui ?**

Toute personne qui aime jouer est invitée dans notre ludothèque : les tout-petits, les écoliers, les adolescents, les adultes, les seniors, les familles, les écoles, les mamans de jour, les garderies...

#### **Où nous trouver ?**

A l'école, Rue des Collèges 4 à côté de la bibliothèque

#### **Quand ?**

Les dates des ouvertures de 2020 sont :

Lundi de 17h00 à 19h00 : 17 août, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre

Mardi de 15h00 à 17h00 : 18 août, 1, 15 et 29 septembre, 6 et 27 octobre, 3 et 17 novembre, 1 et 15 décembre

Nous recherchons toujours des bénévoles, si vous avez envie de rejoindre notre équipe, contactez-nous ou si vous avez des questions, n'hésitez pas.

Nicole Ivone-Sauser

079 787 99 62

[ludo.lenormont@gmail.com](mailto:ludo.lenormont@gmail.com)

## Espace Jeunes Franches-Montagnes

Espace Jeunes Franches-Montagnes a été fermé du 13 mars au 10 juin. Durant ce laps de temps, l'équipe d'animation est restée en contact avec les jeunes via les réseaux sociaux et des appels téléphoniques.

Le centre a réouvert avec un plan de protection validé par le canton. Les mesures d'hygiène et de distance doivent être respectées autant par les jeunes que par les professionnels. Sauf exception, les repas du vendredi soir n'ont pas encore repris et des horaires spéciaux sont mis en place (<https://www.espacejeunes-fm.ch/horaire.php>).

Les projets du centre d'animation socioculturelle ne se sont pas arrêtés pour autant.

Espace Jeunes sera ouvert la première et la dernière semaine des vacances d'été, du mardi au vendredi.

Des activités estivales sont prévues le mercredi 8 juillet (Escape Room), le vendredi 10 juillet (Aquabasilea), le mercredi 12 août (activités nautiques à La Neuveville) et le vendredi 14 août (Bowling et pizza). Toutes les infos sur <https://www.espacejeunes-fm.ch/programme.php>.

La sortie annuelle à Europapark est prévue le samedi 3 octobre 2020 avec l'entreprise Hertzeisen.

Le projet de voyage en Corse à visée écologique (voyage en train puis en ferry) et de rencontre interculturelle avec des jeunes du pays a été reporté au printemps 2021.

Le dossier d'animation itinérante est entre les mains du canton. Il comprend les buts, le fonctionnement et le plan de financement de ce projet pilote destiné à l'ensemble des Franches-Montagnes.

L'Espace Jeunes des Franches-Montagnes continue à rester attentif à la vie communautaire de la région ainsi qu'aux sollicitations de la jeunesse d'aujourd'hui et de demain. Dans ce sens, l'équipe d'animation participe à un projet de prévention initié par la Commune.

*Espace Jeunes Franches-Montagnes*



***À toutes et à tous un bel  
été et de belles vacances.***

***Le conseil communal***